

FPD790A-80. Droit national et international de la consommation (4 cr.)

ou

JUR665D. Droit comparé et international de la consommation (3 cr.)

ÉCOLE D'ÉTÉ EN DROIT DE LA CONSOMMATION
Développements de droit national, comparé et international

Montréal, du 4 au 9 juillet 2011

Syllabus à destination des étudiants crédités

1. OBJECTIFS

Ce cours vise à développer chez l'étudiant des habiletés d'analyse et d'intervention dans le domaine de la protection des consommateurs. Il contribue à une compréhension approfondie des enjeux contemporains des marchés de la consommation et des instruments définis en vue d'y faire face. Le cours privilégie les instruments juridiques visant à promouvoir et protéger les intérêts des consommateurs et leur bien-être, tout en situant la problématique dans ses dimensions politiques, économiques et sociales. Le cours permettra de mieux maîtriser les interactions et interrelations du droit international avec le droit régional ou national souvent appliqué de manière concurrente.

Objectifs particuliers :

- Offrir une formation intensive et de qualité en droit de la consommation, en privilégiant les développements de droit international et de droit régional
- Promouvoir les échanges de connaissances, d'expériences et de pratiques entre les participants de différentes nationalités et encourager à la comparaison des solutions législatives
- Fournir aux participants un important support documentaire à jour
- Consolider un réseau international d'expertise en droit de la consommation, notamment au niveau interaméricain.

2. AUDIENCE

- ✓ *Étudiants inscrits à un programme de maîtrise* (en droit ou dans une autre discipline, telle que science politique, science de la gestion, sciences humaines, sciences de l'environnement, communication) : **cours optionnel ouvert sans conditions.**
- ✓ *Étudiants inscrits à un programme de baccalauréat*, moyennant les conditions suivantes :
 - Avoir totalisé **45 crédits ou plus** à la fin de la session d'hiver 2011.
 - Avoir obtenu, au moment de l'inscription, une moyenne cumulative d'au moins **3,2** pour le cours de baccalauréat JUR665D et **3,5** pour le cours FPD790A-80.
 - Avoir obtenu **l'approbation du directeur du programme d'études** dans lequel ils sont inscrits..
- ✓ Les étudiants partageront ce cours avec d'**autres auditeurs** (avocats, juges, fonctionnaires, responsables d'organisations non-gouvernementales, entreprises, etc.).

3. THÈMES ABORDÉS

- Fondements, objectifs et domaines du droit de la consommation
- Intégration régionale dans les Amériques et en Europe
- Commerce international et protection du consommateur
- Droit applicable aux transactions transfrontières
- Crédit au consommateur et surendettement
- Protection des épargnants et investisseurs
- Clauses abusives dans les contrats de consommation
- Production et consommation durables
- Santé, sécurité et environnement
- Sécurité des produits alimentaires et non alimentaires
- Systèmes de surveillance du marché
- Développements législatifs et politiques récents

Le programme détaillé du cours est repris ci-dessous.

4. MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Les cours prendront la forme de conférences données par des spécialistes, universitaires ou praticiens renommés, provenant du Québec, de l'Union européenne, des États-Unis et du Brésil. Les participants seront invités à poser des questions durant les séances et une méthode interactive sera utilisée autant que possible.

Le 7 juillet, une demi-journée sera consacrée à la sélection et la présentation des thématiques faisant l'objet des travaux individuels servant à l'évaluation des étudiants.

5. MODES D'ÉVALUATION

- a) Présence et participation aux cours (présence requise chaque jour): 20%
- b) Rédaction d'une fiche de lecture critique, au choix du participant, parmi les textes proposés par les enseignants : 30%

- c) Rédaction d'un travail de recherche individuel de 20 pages minimum et 30 pages maximum (hors page de garde, table des matières et bibliographie ; police Times 12, notes de bas de page Times 10, interligne de 1 ½) à remettre au plus tard le 25 août, sur un sujet en lien avec les cours, à choisir par l'étudiant : 50%. Les sujets choisis doivent comporter des éléments de droit comparé ou international. Le travail pourra être rédigé dans une des trois langues dans lesquelles se donnent les cours.

Travail de recherche plus approfondi pour les étudiants ayant opté pour le cours FPD790A-80.

Annotation Succès/Échec.

** Pour les étudiants finissants ayant besoin de leur note aux fins de leur l'inscription à l'École du Barreau, un délai plus rapproché sera fixé de commun accord avec l'enseignant.*

6. LANGUES

L'horaire de l'école d'été est aménagé afin de permettre l'offre de tous les cours en **français**, en **anglais** et en **espagnol**, au choix du participant.

7. LIEU

Faculté de science politique et de droit
Université du Québec à Montréal (UQÀM)
Montréal, Québec, Canada

8. DOCUMENTATION

Un recueil de documentation complet et mis à jour sera remis aux étudiants. Ce recueil comprendra une sélection de documents (textes législatifs, jurisprudence, bibliographies) et d'autres textes ou articles jugés pertinents. La lecture de ces textes n'est pas obligatoire – à moins d'indications contraires de la part de certains professeurs – mais recommandée. Les présentations PowerPoint des professeurs seront distribuées en version imprimée sur demande des participants.

9. FRAIS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION

La formule exceptionnelle de cette école d'été exige une tarification incluant des frais de 250.00 \$ CDN qui s'ajoutent aux frais habituels de scolarité pour les étudiants crédités. Les frais d'inscription habituels de l'UQAM sont assujettis à l'ensemble des règlements en vigueur et diffèrent selon votre statut.

- ✓ Étudiants du Québec et de France (2^e ou 3^e cycle): 250.00\$ CDN + frais de scolarité habituels payables à l'UQAM (environ 400.00 \$), soit un total d'environ 650.00 \$ CDN. Consulter <http://www.unites.uqam.ca/ifinance/frais.html>
- ✓ Étudiants canadiens hors Québec : 250.00\$ CDN + frais de scolarité habituels payables à l'UQAM (environ 810.00\$), soit un total d'environ 1060.00 \$ CDN. Consulter <http://www.unites.uqam.ca/ifinance/frais.html>

- ✓ Étudiants non canadiens et hors France : 250.00\$ CDN + frais de scolarité habituels payables à l'UQAM (environ 1400.00\$), soit un total d'environ 1650.00 \$ CDN. Consulter <http://www.unites.uqam.ca/ifinance/frais.html>

Le processus d'inscription se fait en deux étapes :

- remplir le formulaire d'inscription repris sur le site du GREDICC (www.gredicc.uqam.ca) et nous le faire parvenir dûment complété ;
- vous recevrez alors un avis par courrier électronique dans les 5 jours suivant la réception de votre formulaire qui vous confirmera votre inscription et vous précisera les modalités à suivre pour acquitter les frais. NE PAS tenter de vous inscrire directement auprès du Régistrariat.

10. PROGRAMME DÉTAILLÉ

	MATIN	APRÈS-MIDI
DIMANCHE 3 JUILLET		<i>18h00 : Cocktail de bienvenue</i>
LUNDI 4 JUILLET	<p><i>8h30 : Enregistrement des participants</i></p> <p><i>9h00 : Séance d'ouverture</i> Avec la participation (entre autres) de Louis BORGEAT, Président, Office de la Protection du Consommateur et d'Evelyn JACIR, Organisation des États Américains</p> <p><i>9h30 à 12h30</i> Fondement, domaines et enjeux du droit de la consommation Thierry BOURGOIGNIE, UQAM</p>	<p><i>14h00 à 17h00</i> Intégration régionale et protection du consommateur dans les Amériques et en Europe Claudia LIMA-MARQUES, Université de Porto Alegre, Brésil Thierry BOURGOIGNIE, UQAM</p>
MARDI 5 JUILLET	<p><i>9h à 11h00</i> Relations transfrontières et droit applicable Diego P. Fernandez ARROYO, Ecole de droit de Sciences Po, France Geneviève SAUMIER, Université McGill</p> <p><i>11h15 à 13h15</i> Droit international de la consommation. Mesures nationales de protection du consommateur et OMC Robin SIMPSON, Consumers International, Royaume-Uni Émilie CONWAY, Assistante de recherche, GREDICC</p>	<p><i>14h30 à 17h30</i> Clauses abusives dans les contrats de consommation Gilles PAISANT, Université de Savoie, France</p>
MERCREDI 6 JUILLET	<p><i>9h à 12h30</i> Services financiers : Crédit au consommateur et surendettement Gilles PAISANT, Université de Savoie, France Marc LACOURSIÈRE, Université Laval, Québec</p>	<p><i>14h00 à 17h00</i> Services financiers : Protection des épargnants et investisseurs Marc LACOURSIÈRE, Université Laval, Québec Philippe LEBEL, Autorité des Marchés Financiers du Québec</p>

JEUDI 7 JUILLET	<i>10h à 13h00</i> Sélection des travaux individuels de recherche	
VENDREDI 8 JUILLET	<i>9h à 10h</i> Sécurité générale des produits (non alimentaires) Françoise MANIET, UQAM <i>10h15-13h15</i> Sécurité des produits alimentaires Micheal O'ROURKE, Avocat, Royaume-Uni	<i>14h30-17h30</i> Santé et environnement (ogm, perturbateurs endocriniens, nanotechnologies) Louise VANDELAC, UQAM Éric DARIER, Greenpeace Françoise MANIET, UQAM
SAMEDI 9 JUILLET	<i>9h à 12h30</i> Modes de production et de consommation durables Thierry BOURGOIGNIE, UQAM Corinne GENDRON, Chaire de recherche en responsabilité sociale des entreprises, UQAM	<i>14h00 à 16h30</i> Développements nationaux et internationaux récents Avec la participation, entre autres, de: Antonino SERRA CAMBACERES, Consumers International, Royaume-Uni Michael JENKIN, Bureau de la Consommation, Industrie Canada, Ottawa Marc MIGNEAULT, Office de la protection du consommateur du Québec un membre de la Délégation de l'Union européenne au Canada, Ottawa Ying Yu, Wuhan University, Chine <i>16h30 à 17h00</i> Remise des certificats et cocktail de clôture

POUR EN SAVOIR PLUS

Françoise MANIET ou Pierrick PUGEAUD

GREDICC
Département des sciences juridiques, UQAM
C.P. 8888, succursale Centre-ville
Montréal, Québec H3C 3P8
Canada

Tél. : 514 987 3000, poste 1635
Fax : 514 987 4784

Courriels : maniet.francoise@uqam.ca
pugeaud.pierrick@uqam.ca

Site web : www.gredicc.uqam.ca